

CHRONIQUE

Note sur le "Trésor de Kérivoa" à Bourbriac (Cotes-du-Nord).

La note rectificative qui suit a été jointe par l'auteur à tous les tirages à part de l'article paru dans notre dernier fascicule des Mémoires.

Au cours de cette étude il a été plusieurs fois question, notamment pages 12 et 13, des découvertes jadis faites au Collédoc, dans la commune du Vieux-Bourg Quintin. Pour les raisons exposées à ma note marginale n° 18, j'ai rejeté ce qu'en a dit le très suspect auteur des Antiquités des Côtes-du-Nord, adoptant au contraire intégralement les données fournies par un rapport de l'abbé Audo, inséré au tome X des *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*. Or, M. Marsille, le savant archéologue de la Société polymathique du Morbihan, me signale que ce dernier rapport est au moins aussi inexact que les dires du chevalier de Fréminville.

Les archives de la Société polymathique, à Vannes, sont en effet en possession de la lettre par laquelle, le 25 avril 1832, l'orfèvre rennais Bohard, détenteur de la totalité du trésor du Collédoc, l'offrait en vente. Elle comporte la description détaillée de toutes les pièces, au nombre de 12, avec indication du poids, de la coupe en travers, etc... Le poids total était bien de 8 kil. 018 comme le dit l'abbé Audo, mais la composition était de 9 torques et 3 bracelets d'or massif, ET PAS UNE SEULE LUNULE N'Y FIGURAIT.

Evidemment, si j'avais « épluché » l'abbé Audo, aussi soigneusement que je l'ai fait pour le chevalier de Fréminville, j'aurais dû à priori douter de sa véracité. Les 7 lunules dont il parle, devant naturellement être découpées dans une simple feuille d'or comme toutes les lunules connues, ne pouvaient guère peser plus de 1 kil. 400 à 1 kil. 500 au total. En déduisant ce poids maximum des 8 kil. 018, il en résulterait que 5 torques ou bracelets auraient pesé à eux seuls 6 kil. 500 au

moins, poids tout à fait invraisemblable et hors de proportion avec tout ce que l'on connaît (encore qu'en réalité un des torques pesât le poids énorme de 1 kil. 534). Mais ne doutant point des assertions du recteur de Vieux-Bourg, j'ai eu le tort d'accepter ses données sans les contrôler.

Or, tout ceci n'est point sans affaiblir singulièrement mon argumentation sur l'attribution et l'origine des lunules, notamment pages 23, 25 et 26, quand ce ne serait qu'à cause du nombre de celles qui ont été trouvées en France, nombre qui se réduit donc à 10, au lieu de 17, dont j'ai fait état. Il m'a paru par conséquent nécessaire de joindre à ma note primitive cette rectification.

O. DE PONTBRIAND.

Nous croyons savoir que la Société d'émulation des Côtes-du-Nord se propose de son côté de rectifier, en publiant la lettre de Bohard, l'erreur jadis commise par un de ses membres sur la composition du dépôt d'objets en or du Collédoc, et figurant dans ses Mémoires; complétant également ainsi les données fournies sur le même sujet par le conseiller à la Cour E. Fornier, dans son album des « Trésors Archéologiques de l'Armorique Occidentale ».

Dans les Archives et Bibliothèques.

Il a été inauguré un nouveau dépôt d'archives départementales, à Nantes, le 4 mai 1933. Depuis 1911 existait un projet de remédier à une situation considérée comme déplorable. Le Conseil général a réparé le retard d'exemplaire façon. Le nouveau dépôt, construit rue de Bouillé, sur les plans de M. René Ménard, offre toutes les qualités qu'il est permis, dans l'état actuel de la technique, de souhaiter dans un édifice de cette espèce : suppression à peu près complète des risques d'incendie, vastes espaces, 10.000 mètres de rayonnages métalliques, clarté, commodités pour la circulation et la recherche. C'est le dépôt le mieux agencé de toute la France.

La cérémonie d'inauguration a eu lieu dans la salle dite des conférences, où se pressaient plus de trois cents per-